

**Décision n° 2021/07-02
relative à l'accréditation de
l'Institut Polytechnique UniLaSalle
pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

École

Nom :	Institut Polytechnique UniLaSalle
Sigle :	UniLaSalle
Type :	Privé, EESPIG
Académie :	Amiens
Sites de l'école :	Beauvais, Rouen, Rennes, Amiens

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Décisions n° 2020/10-11 ; n°2019/05-02 ; n° 2017/02-05 ; n° 2015/10-02

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie MA/PE allégé (modification de l'accréditation, audit périodique allégé suite à la fusion d'ESIEE Amiens avec UniLasalle)

Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie énergétique et systèmes numériques, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site d'Amiens

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut Polytechnique UniLaSalle ;
- Vu le rapport établi par Patricia SOURLIER (membre de la CTI, rapporteure principale), Daniel CORDARY (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 6 juillet 2021 ;
- Entendus Madame Valérie LEROUX - Directrice Générale déléguée d'UniLaSalle ; Monsieur Jérôme FORTIN - Directeur UniLaSalle Amiens ; Monsieur Hervé LEYRIT - Directeur des accréditations ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie énergétique et systèmes numériques, sur le site d'Amiens	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2023-2024	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie énergétique et systèmes numériques, sur le site d'Amiens	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-2024	restreinte

Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie énergétique et systèmes numériques, sur le site d'Amiens	Formation continue	2021	2023-2024	restreinte
---	--------------------	------	-----------	------------

La Commission prend acte de l'arrêt du recrutement, à compter de la rentrée universitaire 2021 des formations conduisant au titre d'ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique d'Amiens, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation sous statut d'apprenti et en formation continue.

Cet avis s'accompagne de l'injonction suivante :

L'école établira un plan d'action sur la prise en compte et la mise en œuvre des deux premières recommandations. Ce document est à transmettre, au plus tard **le 15 novembre 2021**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr.

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école et la formation

- Mener une réflexion sur l'offre de formation et l'intitulé de la/des spécialité/s au vu de la stratégie affichée et des compétences visées ;
- Fournir une projection pluriannuelle permettant de mettre en adéquation les moyens financiers et humains avec les besoins supplémentaires générés par le projet d'augmentation des effectifs en formation ;
- Mettre la mobilité internationale sortante dans le cadre du cursus d'ingénieur (hors césure) en conformité avec R&O à savoir au minimum un semestre pour la formation sous statut d'étudiant et 3 mois réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti ;
- Faciliter l'entrepreneuriat des élèves par la mise à disposition d'un incubateur ;
- Parfaire la rédaction du règlement des études qui n'est pas encore parfaitement adapté à l'apprentissage ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences (matrice croisée).

Décision favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :

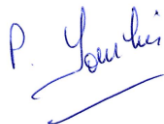
Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie énergétique et systèmes numériques	2021	2023-2024

Décision délibérée en séance plénière à Paris, le 6 juillet 2021.

En présence des membres de la CTI : Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Olivier AMMANN, Isabelle AVENAS-PAYAN, Pascal BIDAN, Patrick BOUVIER, Michèle CYNA, Françoise DELPECH, Hervé DEVRED, Didier ERASME, Agnès FABRE, Marie-Annick GALLAND, Hélène GRIMAUULT-DUC, Jean-Yves KOCH, Elisabeth LAVIGNE, Fernando LEAL-CALDERON, Fabrice LOSSON, Francine PIERRE, Patrick OBERTELLI, Xavier OLAGNE, Claire PEYRATOUT, Véronique RAIMBAULT et Patricia SOURLIER.

Décision approuvée en séance plénière à Paris, le 14 septembre 2021.

La Rapporteuse principale
Patricia SOURLIER



Le secrétaire greffier



Le Vice-président
Jean-Louis ALLARD

